

emplacements abandonnés contenant des déchets dangereux. Le rôle du SEDESOL pour la mise en oeuvre du programme consiste à identifier des sites, à choisir des mesures correctives et à exercer un rôle de surveillance. À ce jour, il semble qu'aucun effort systématique n'a été fait déployer afin d'identifier les sites ou des fuites pourraient mettre en danger la santé humaine ou l'environnement. Étant donné que le Mexique sera vraisemblablement confronté à un important problème à cause de la contamination actuelle due aux déchets dangereux, ce fonds volontaire pourrait ne pas être adéquat pour un nombre considérable d'opérations extensives de nettoyage.

L'accord de 1983 entre les États-Unis et le Mexique prévoit le retour aux États-Unis des déchets dangereux produits par environ 2 000 maquiladoras installées au Mexique. Toutefois, on ne dispose pas de suffisamment d'information sur le nombre de maquiladoras produisant des déchets dangereux, sur les quantités produites et sur l'élimination finale des matières contaminées. Les deux pays collaborent présentement à la collecte de tels renseignements.

## **G. PESTICIDES ET SUBSTANCES TOXIQUES**

Au Mexique, les pesticides, les fertilisants et les substances toxiques sont régis par la Loi générale sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement (la Loi), la Loi sur la protection des plantes et des animaux et la Loi générale sur la santé. Les règlements couvrent la fabrication, la formulation, l'emballage, l'étiquetage, l'utilisation et l'élimination de ces substances. Si un produit est interdit dans le pays où il est fabriqué ou préparé, son importation au Mexique est généralement interdite. Les pesticides et les produits chimiques doivent être homologués et les importateurs et exportateurs doivent obtenir des permis pour leur commerce. Le Mexique utilise dans une large mesure les données relatives à l'hygiène, à la sécurité et à l'environnement des pays d'origine et de la communauté internationale, ainsi que leurs analyses des risques.

La Loi donne au gouvernement fédéral les pouvoirs nécessaires pour ce qui est des industries, des commerces et des services «à risque élevé», qui sont ainsi désignés à cause des produits chimiques manipulés. Ces activités doivent être localisées dans des secteurs ayant reçu une approbation spécifique et leurs responsables doivent présenter des plans de prévention des accidents au SEDESOL, pour approbation. La loi mexicaine autorise des saisies et des fermetures en cas de menace imminente pour l'équilibre écologique, ou de répercussions dangereuses pour les écosystèmes, leurs éléments, ou pour la santé publique. Les nouvelles installations à risque élevé doivent faire l'objet d'une analyse des risques et d'un examen des incidences environnementales avant leur construction.

## **H. POLLUTION DE L'EAU**

Les règlements statutaires du gouvernement fédéral mexicain régissant la réduction de la pollution de l'eau sont très étendus. Le régime juridique touchant la limitation de la pollution de l'eau est en cours de développement et jusqu'à présent, on a mis l'accent sur l'élaboration d'un système réglementaire de base pour le traitement des eaux usées municipales. Le Mexique n'a pas encore établi de critères de qualité de l'eau pour l'utilisation de chaque segment de cours d'eau du pays.

Le régime juridique mexicain s'appliquant à l'eau régit plusieurs types de sources, limitant les effluents selon une stratégie axée sur la technologie. Il sert également de base pour